



**COPIL du Contrat du bassin versant
de l'étang de l'Or**

Judi 30 novembre 2017

Salle Jean Valès - Lunel

Compte rendu de la réunion

Participants (confer ci-après)

Ordre du jour :

- Bilan à mi-parcours des actions du contrat (phase 1 sur 2015 – 2017)
- Retours d'expérience sur des actions terminées ou en cours par des porteurs de projets
- Présentation de la programmation de la phase 2 du contrat (2018 – 2019)
- Avis du COPIL sur cette programmation

Intervention Claude BARRAL Président du COPIL

Le Président excuse Jackie Galabrun et Jean-Pierre Rico représentants la Métropole, René Chalot Président du COPIL Natura 2000 étang de Mauguio, Jean-Claude Armand de la CCGPSL, Hervé Dieulefes Sivom de la Palus, la DREAL, la DDTM et BRL

Il brosse les grands objectifs de la réunion qui sont :

- 1) Dresser un bilan de l'avancement à mi-parcours du contrat
- 2) Annoncer de façon synthétique la programmation des actions 2018 - 2019
- 3) Demander au final l'avis du comité de pilotage sur la poursuite du Contrat en phase 2 sur la période 2018 - 2019

Il remercie aussi la cellule technique du Symbo, les Maîtres d'ouvrages locaux et les financeurs, l'Agence de l'Eau, la Région qui gère aussi les fonds européens, le Département et l'Etat qui ont tenu leurs promesses de co-financement et ont été au rendez vous dans cette première phase.

Il revendique des avancées significatives du contrat durant dans des domaines nouveaux comme la lutte contre les pollutions diffuses, la restauration des cours d'eau tout en continuant à agir sur l'assainissement, les bonnes pratiques environnementales en agriculture et la gestion de la ressource en eau souterraine d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

Il finit son propos en souhaitant que la phase 2 du contrat confirme cet élan positif

Intervention de Marie-Anne GUICHARD du bureau d'études OTEIS chargé de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du bilan de la phase 1 et la programmation de la phase 2.

Confer PPT



A mi-parcours, 258 opérations sont démarrées, en cours ou terminées, pour un budget de 44 M€.

L'état des masses d'eau (cours d'eau et lagune) est globalement médiocre, voire mauvais, de même que l'état de certaines masses d'eau souterraine : pour répondre aux pressions auxquelles sont soumis ces milieux, le programme de mesures du SDAGE 2016-2021 définit un certain nombre de mesures, ciblées sur certaines masses d'eau. Les actions du Contrat répondent à la quasi-totalité de ces mesures.

La programmation de la phase 2, revue à mi-parcours, comporte près de 150 opérations pour un budget prévisionnel de 20,6 M€.

Intervention de Jean-Luc Bergeon (Maire St-Christol) : la qualité des eaux est fortement impactée par les choix de développement et d'urbanisation du territoire, il est important que le lien soit fait avec les documents d'urbanisme.

Jean-Marc Donnat répond que le SYMBO intervient au niveau des procédures de révision des SCOT ou des PLU.

Intervention de JL Leydier (Chambre d'agriculture 34) : le bilan des démarches agro-environnementales réalisé la semaine précédente a montré qu'on est dans un tournant au niveau des pratiques agricoles ; mais le désherbage mécanique, si il permet de se passer d'herbicides, doit faire l'objet de plusieurs passages, ce qui pose un problème de bilan carbone. Une journée de démonstration de matériel agricole aura lieu le 7 décembre prochain. Il mentionne aussi l'intérêt de se pencher sur les retenues collinaires et la réutilisation des eaux usées en agriculture.

Intervention de Frédérique BATTLE de l'Agence de l'Eau

Etant donné les réductions de budget prévues pour le 11^{ème} programme de l'Agence qui démarrera en 2019, l'Agence ne s'engagera pas sur de nouveaux Contrats en 2018. La délégation de Montpellier a argumenté auprès du siège de Lyon sur le dynamisme et les enjeux du Contrat de Bassin de l'Etang de l'Or, pour obtenir l'accord sur la 2^{ème} phase du Contrat, avec des taux garantis pour 2019. Mais l'avenant doit être finalisé d'ici la fin décembre pour passer en commission des aides en mars 2018. Elle ajoute que seulement 2 contrats sur l'ensemble de Rhône Méditerranée Corse sont maintenus en 2018. Pour le contrat de l'Or elle précise que l'agence ne s'engagera pas sur les actions relevant de l'assainissement et du pluvial en revanche ce qui ne veut pas dire pas de financement non plus mais chaque projet sera regardé au cas par cas.

Claude BARRAL ajoute que, l'eau étant un enjeu majeur dans l'Hérault, le Département continuera d'intervenir comme il l'a fait en première phase.

Zina Bourguet pour la Région Occitanie indique que les aides ont été réévaluées pour accompagner les territoires lagunaires (environ 1,2 M€) ; le FEDER et le FEADER représentent quant à eux environ 1,4 M€. La Région continuera donc à être un partenaire du Contrat de l'Or dans le déroulement de la phase 2.



Intervention de Pierre THELIER (SYMBO) : illustration des actions menées en phase 1 et envisagées en phase 2, et introduction des témoignages (Confer PPT)

JL Bergeon en réaction avec le bilan de l'action concernant les PAPPH dans les communes mentionne que ces nouvelles pratiques sont consommatrices en MOD, il faudrait en tenir compte dans les aides allouées à la mise en œuvre de ces pratiques par les communes.

Suivent deux témoignages illustrant deux axes du contrat :

- la lutte contre les pollutions diffuses en zone agricole avec le projet d'aire collective sur POA,
 - la restauration et préservation des milieux aquatiques avec la présentation des travaux de restauration de la Viredonne et des Dardaillons.
- Bientôt, une aire collective agricole sur POA, par Mme Claude DUCHESNE VP POA (confer PPT)
 - Travaux de restauration de la Viredonne et des Dardaillons, par E.MARTIN technicien (confer PPT)

Échanges avec la salle

Discussions sur les projets de réutilisation des eaux de sortie des stations d'épuration de POA. Un projet est lancé à la Grande-Motte, un autre est prévu à Mauguio.

Intervention de JL LEYDIER (Chambre d'agriculture 34) : importance d'une localisation judicieuse des aires collectives de lavage/remplissage, car pour que cela fonctionne il ne faut pas que les agriculteurs aient à se déplacer sur de trop longues distances.

Sylvain Ribeyre (POA) répond que le POA expérimente la REUS à des fins d'arrosage agricoles sur la STEP de Mauguio.

Agnès Paillet (Région) ajoute qu'une expérimentation de REUS à des fins d'utilisation agricole est actuellement en cours de réalisation sur le massif de la Clape dans l'Aude.

Claude Barral émet le souhait que le SYMBO communique sur tout le travail effectué en première phase du Contrat.

Jean-Marc DONNAT indique qu'une édition spéciale du bulletin d'information est prévue sur le bilan du Contrat et propose la mise en place d'un groupe de travail « communication ».

Sylvain Ribeyre suggère qu'il soit fait une mise en parallèle de ce bilan à mi-parcours avec les objectifs du Contrat afin de mettre en évidence ce qu'il adviendrait si l'on ne poursuivait pas le programme du Contrat.

Jean-Marc DONNAT indique qu'un tableau de bord des impacts des actions du Contrat sur les milieux est accessible en ligne sur le site internet du SYMBO. Ce document qui s'appelle TBSE (Tableau de Bord de Suivi Environnemental) du Contrat permet d'apporter des réponses à cette question.



En fin de réunion, le COPIL donne un avis favorable à la mise en œuvre de la phase 2 du contrat de bassin de l'Or qui se déroulera sur 2018 – 2019.

Liste des participants (par ordre d'inscription)

- Lucie GILLIOZ fédération Régionale des Chasseurs
- Muriel ALEXANDRE Conseil départemental
- Fabien SANGUINEDE CCPL
- Eve LE POMMELET Symbo
- Damien GUIRAUDIE Ville de Lunel
- Magali BOYCE CEN6LR Pôle Lagunes
- Jean-Pierre PERROCHAUD Mairie de Sussargues
- Jean-Maurice MARTIN Mairie de Vérargues
- Marie Thérèse PEBRET La Grande Motte Environnement
- Corinne GUINEBAULT La Grande Motte Environnement
- Zina BOURGUET Région Occitanie
- Henri BAK Melgueil Environnement
- Jean-Luc BERGEON Région Occitanie
- Claude DUCHESNE POA
- Sylvain RIBEYRE POA
- Pierre THELIER Symbo
- Claude BARRAL Symbo et Conseil départemental
- Jean-marc DONNAT Symbo
- Pascal CHABERT CMA Hérault
- Joseph VIOLLIN VNF
- Patricia JOUD Commune de Sussargues
- Guillaume FOLTZ DST Ville de Jacou
- Jacques GRAU SMGC – mairie d'Assas
- Willy PARAME Ville de Pérols
- Julie DEJEAN Ville de Pérols*
- Agnès PAILLET Région Occitanie
- Ludovic CASES Symbo
- Eric MARTIN SIATEO
- Bernard GANIBENC SIATEO – A.C. M. de l'étang et Fédération de Chasse
- Jean-Luc LEYDIER Chambre d'Agriculture – CUMA de Mauguio
- Roger MONTIEL Symbo – Mairie de Candillargues
- Claude MARMORAT CAPNUBAM
- Patrice THIEBAULT Ville de la Grande Motte
- Michel MAXANT ASA de Marsillargues
- Frédérique BATLLE Agence de l'Eau
- Christophe ORTH 3M
- Flore IMBERT Symbo
- Nathalie VAZZOLER Symbo